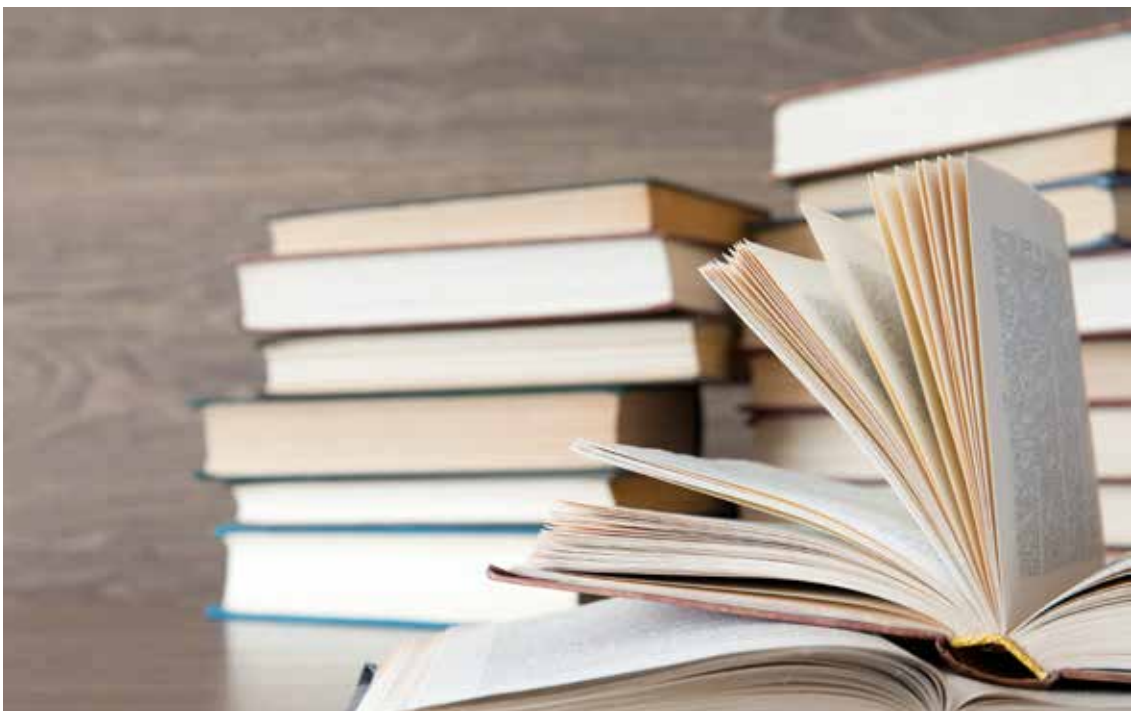


Sauvons la librairie !



**Ensemble
pour Plume & Image**

TONNERRE

Et si on pensait collaboratif ?

La librairie Plume et Image est à vendre, et c'est peut être le moment de se lancer tous ensemble dans une nouvelle aventure, dans l'Économie Sociale et Solidaire. (ESS)

En France, en milieu rural, de nombreuses librairies se transforment et sont reprises sous forme de SCIC :

Une **Société Coopérative d'Intérêt Collectif**, une coopérative, mais sans intéressement, car une librairie, c'est un commerce symbolique pour nous : tout d'abord, il est unique sur notre territoire et il est la porte d'entrée vers la culture et l'ouverture vers le monde pour tous.

Nous vous proposons une reprise collaborative, un groupe composé de clients, fournisseurs, entreprises, associations et collectivités, avec la création d'un emploi de libraire en CDI.

Le statut SCIC permet cela, d'associer les différents acteurs du territoire autour d'un projet commun, et ainsi consolider l'attractivité de notre territoire en maintenant des commerces à haute plus value dans nos communes.

Le principe de reprise de cette librairie a été décrit dans plusieurs documents, simplement pour que les choses soient claires sur le montage financier voici quelques précisions sur l'acquisition :

Elle porte sur trois points :

- L'achat des murs : 100.000 €
- L'achat du fonds : 20.000 €
- L'achat du stock : 50.000 €

Par rapport à cette somme, pour pouvoir négocier avec les différents organismes, il faut pouvoir justifier d'un apport prouvant l'intérêt et la volonté d'engagement des actionnaires.

Après discussion et calculs, l'apport de départ a été fixé à 30.000€, somme nécessaire pour lancer la reprise auprès des différents organismes.

C'est le but de cet appel au peuple et aux sociétaires qui a été lancé il y a un mois, et **dont le montant actuel atteint déjà 17 500€ et 145 sociétaires**, prouvant l'intérêt et la volonté d'engagement de ceux-ci.

Toutes les infos sont sur : <http://scic.plume-et-image.fr>

Quelques infos sur une SCIC :

C'est une coopérative.

Quel que soit le nombre de parts que vous prenez, **un sociétaire = une voix**, toutefois, comme pour toutes les PME, prendre des actions dans une entreprise vous permet de les déduire de vos impôts sur le revenu. (16% environ).

Nous pensons choisir la forme SAS (Société par Action Simplifiée), qui permet la mise en place d'une gouvernance "à la carte", souple, et plus de 100 sociétaires.

Nous sommes accompagnés par l'URSCOP de Bourgogne Franche Comté, le centre régional du livre et le CDT (Centre de développement du Tonnerrois) pour le montage des différents dossiers.

En tant que sociétaire, vous prenez une part, cette part vous engage pour un minimum d'années, mais vous pouvez ensuite la reprendre et quitter la SCIC si vous le choisissez. Mais il n'y aura pas de dividendes, tous les bénéfices seront réinvestis dans la SCIC. En cas de défaillance de l'entreprise, le risque est à hauteur de votre capital investi.

Le bulletin ci-joint, vous permet de nous donner votre intention, mais pour l'instant, vous n'avez pas d'argent à déboursier.

Le sauvetage de la dernière librairie d'une ville est celui d'un commerce, mais c'est aussi tout un symbole, c'est la culture et l'âme de la ville qui sont en jeu.

**MANIFESTATION D'INTERET POUR DEVENIR SOCIÉTAIRE
(PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES)**

Ce bulletin ne vous engage pas formellement mais permettra
de nous faire une idée d'un premier cercle d'actionnaires

PART FIXÉE À 50 €

Pour les personnes physiques, nombre de parts minimum à souscrire :
Une, soit 50€

Pour les personnes morales (entreprises, associations),
nombre de parts
minimum à souscrire : deux soit 100 €

ENTREPRISE :

OU ASSOCIATION :

REPRÉSENTÉE PAR :

NOM, PRENOM :

ADRESSE :

CP, COMMUNE

MAIL

TELEPHONE

JE SOUHAITE DEVENIR SOCIÉTAIRE :

NB DE PART : SOIT : €

Pas pour l'instant, mais je souhaite suivre le projet par mail

**a renvoyer par mail à unprojetpouurlibrairie@gmail.com
ou à déposer à la Librairie Plume et Image**